

Entretien avec Armelle LE ROY , documentaliste au collège Jacques Monod de Beaumont sur Oise

Bonjour Armelle, nous nous trouvons dans ce bel espace style grange avec terrasse donnant sur un beau paysage. C'est ton Centre de documentation et d'information (C.D.I.)

Peux-tu nous tracer l'historique de la médiation au collège Jacques Monod ?



La médiation existe ici depuis 2007. J'ai démarré moi-même, il y a huit ans, avec Catherine Beaudé, une collègue C.P.E. qui avait initié l'action.

Depuis son départ, nous fonctionnons à deux, avec une collègue professeur de Lettres, Delphine Leblond. Nos personnalités sont assez différentes mais complémentaires.

A l'origine, une formation mixte (adultes/enfants) a permis une prise rapide de responsabilité de la part des élèves médiateurs.

Combien de stages ont eu lieu pour les adultes du collège ?

Peu. Un **stage mixte au départ**. J'ai suivi moi-même un stage extérieur et **j'ai fait former par la suite deux collègues**, un assistant d'éducation (qui a été muté) et un professeur d'E.P.S. très demandeur. Mais, comme cela roule pour nous deux, il est peut-être moins facile d'intégrer notre duo (trop) bien rôdé.

Quelle première condition te semble-t-elle nécessaire pour garantir la continuité de l'action ?

Il faut, me semble-t-il, **au moins deux responsables permanents** dont un qui bénéficie d'une fonction centrale, avec une présence physique quotidienne : un c.p.e. ou un(e) documentaliste. Ce C.D.I., bien que situé au premier étage, est très fréquenté par tous les niveaux, avec un maximum de 6èmes, car les plus disponibles au niveau emploi du temps. Nous **recevons aussi beaucoup les élèves** qui veulent éviter la cour de récréation... ceux sujets au harcèlement par exemple, et qui en parlent ou pas.

Quel rôle joue la Direction en matière de médiation ?

Son soutien est ferme. Le Principal actuel, qui venait d'un collège où se pratiquait déjà la médiation, avait quelques réticences au départ, mais son soutien aujourd'hui, est total. En C.A., il a rappelé le **climat apaisé qui mettait en sécurité les élèves**. Et il nous accorde, pour les 8h/mois que nous consacrons environ à la médiation (1h/semaine pour la formation, 2h 1/2/mois pour le pique-nique) depuis un an, une petite prime (IMP) qui accrédite notre action.

Nous disposons d'une **belle lettre de mission qui précise les objectifs**.

Quel mode de communication utilisez-vous en direction des personnels et des élèves ?

Il y a plusieurs temps forts dans l'année :

1/ la **réunion de prérentrée où nous présentons la médiation aux adultes**. On devrait faire intervenir directement les élèves mais nous n'avons jamais le temps de préparer cela en fin d'année.

2/la **journée de la Médiation** qui s'est convertie en une **demi semaine banalisée pour aborder les problèmes de citoyenneté avec diverses interventions** (gendarmerie, p.m.i., Sécurité routière, tri sélectif/Environnement, UNICEF et...-seule intervention assurée par des élèves-, la Médiation.).

Nous avons été très fières de nos médiateurs qui sont intervenus seuls, nous-mêmes étant restées en retrait.

Chaque mois, sont organisés des pique-niques médiation. Quel est le but de ces rencontres de médiateurs le mercredi de 12h30 à 15h ?

C'est d'abord un moment festif. Les **élèves médiateurs sont heureux de se retrouver** entre eux et, dans une relation privilégiée **avec les adultes référents**. La première partie, ils prennent le temps de déjeuner tranquillement. Puis on passe au "Comment ça va ?", moment incontournable et qui prend 3/4 d'heure...



Ensuite, au 1er trimestre, nous organisons l'information des élèves (passage dans les classes, affiches etc..). Au 2ème, nous préparons la semaine citoyenne, et au 3ème, Bobigny. On manque finalement de temps pour assurer le suivi rapproché des médiations, même si celles-ci sont peu nombreuses (30 pendant quelques années, puis 20, puis 15 cette année).

Il ne faut pas toutefois négliger **l'action informelle** de nos médiateurs (surtout dans la cour) **qui ne cesse de se développer**. Ils ont le sentiment de contribuer régulièrement à éteindre des débuts d'incendie.

Remettez-vous des diplômes aux médiateurs et de quelle façon ?

Oui, nous remettons des diplômes à l'occasion d'une cérémonie réservée aux récompenses des élèves méritants dans plusieurs domaines. Mais, parfois, notre formation n'est pas terminée à temps. Alors, ce sont les médiateurs en place qui les remettent aux nouveaux. Il est vrai que nous pourrions faire plus de communication autour de l'événement. Les photos des médiateurs sont affichées dans le hall et sur la porte du local Médiation.

Le harcèlement sévit-il dans ce collège ?

Oui, ici comme ailleurs ! On considère, au niveau national, que 5 à 8% des élèves sont concernés, soit une moyenne de 2 élèves/classe. Nous n'échappons pas à ce **problème qui est très difficile à gérer**, même pour nous qui encadrons la médiation et pratiquons l'écoute. Très souvent les victimes ne se sentent pas harcelées. On se sent impuissant face à ce phénomène vicieux, sournois...



Quel rôle joue la médiation dans ce cas ?

Celle-ci peut aider certains harcelés, notamment en les accueillant comme médiateurs. Mais les candidats n'en parlent pas forcément lors du casting que nous organisons au moment du recrutement. On l'apprend souvent beaucoup plus tard.

Le **rôle de médiateur** peut être en effet une occasion pour les anciennes victimes de transformer une expérience très douloureuse en une grande force. C'est **alors une véritable réparation**. Ces jeunes deviennent plus vigilants, apprennent à s'indigner... Ils deviennent des citoyens actifs ! Au cours des médiations, les médiateurs ne sont pas forcément en capacité de voir ce qui est caché (harcèlement, problèmes familiaux...) autour d'un conflit ponctuel.

Peut-on dire qu'il existe maintenant une "culture Médiation" au collège ?

Si l'on écoute les nouveaux élèves qui arrivent en cours d'année par exemple, ceux-ci ressentent en effet une **plus forte écoute des adultes**, une **meilleure coopération des élèves**. Quant à la gendarmerie, elle estime que son **boulot est "simplifié"** par l'ambiance qui règne ici. Il est vrai que nous disposons d'une vraie mixité sociale avec 30% de population défavorisée, 30% moyenne et 30% très favorisée.

Quels conseils as-tu envie de donner aux collègues qui démarrent dans un établissement ?

Penser à déléguer : aux élèves, aux enseignants, à la Vie scolaire, faire confiance, ne pas attendre de reconnaissance de qui que ce soit, agir avec sincérité, avec notre vraie personnalité, ne jamais se poser en expert.

Merci, Armelle, pour ce témoignage. Je vois que tu es toujours aussi passionnée par ce métier que tu exerces avec beaucoup d'enthousiasme et de créativité. J'aimerais évoquer par exemple un de tes exercices favoris : les "siestes littéraires" ouvertes à tous les niveaux, l'hiver, à l'heure de la pause méridienne. Tu fais la lecture à des élèves bien relaxés et volontaires. Tu es profondément modeste, exigeante vis-à-vis de toi-même, toujours prête à te remettre en question... Ne serait-ce pas là, d'ailleurs, l'un des secrets de la continuité de l'action dans ton collège ?

Entretien réalisé par Marie Madeleine MICHEL